

Préinscriptions

activités Périscolaires

ANNÉE
2020-2021

La Ville de Martigues adapte ses moyens pour mieux accompagner les familles en cette période de confinement, liée au COVID 19.

Procédez à l'inscription de votre enfant pour les activités de l'année 2020/2021 en vous connectant au



PORTAIL FAMILLE • <https://martigues.accueil-famille.fr>

Demandez vos identifiant et mot de passe lors de votre première connexion.



VOTRE ENFANT EST NOUVELLEMENT INSCRIT À L'ÉCOLE ET N'A JAMAIS FRÉQUENTÉ LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Vous pouvez l'inscrire aux activités périscolaires de votre choix :

Restaurant scolaire • Accueil payant du matin • Accueil gratuit du soir

VOTRE ENFANT A DÉJÀ FRÉQUENTÉ LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES L'AN DERNIER

Lors de votre connexion vous constaterez que votre enfant est réinscrit automatiquement. Vous pourrez l'inscrire si vous le souhaitez à une nouvelle activité dont il ne bénéficiait pas l'an dernier ou modifier vos coordonnées personnelles.

En cas d'annulation ou de modification d'une activité périscolaire vous devez adresser un courriel au service Espace Enfance Famille enfancefamille@ville-martigues.fr ou vous déplacer à sa réouverture.

**LA VILLE DE MARTIGUES S'ASSURE DE LA CONTINUITÉ DE VOS DÉMARCHES
EN CETTE PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE**